



Communiqué de presse du SNMSU-UNSA Éducation du 19 novembre 2020

Les médecins scolaires appelés à participer au dépistage par test antigénique au profit des personnels de l'Éducation nationale

Le SNMSU-UNSA Éducation a pris connaissance de la note interministérielle du 16 novembre 2020 qui organise une campagne de dépistage par tests rapides antigéniques (TRA) au profit des personnels des établissements scolaires publics et privés du premier et du second degré. Ces tests, proposés en seconde intention quand l'accès aux tests RT-PCR n'est pas possible, concourent à la sécurité sanitaire de ces personnels dans l'exercice de leurs missions.

Ce texte prévoit que des médecins et infirmiers·ères de l'éducation nationale volontaires pratiquent ces tests dans des équipes mobiles ou dans leurs établissements d'affectation.

Au préalable, les médecins devront se former à la pratique de ces tests, se familiariser avec les procédures, les conduites à tenir et démarches obligatoires. Il leur faudra aussi saisir les résultats des tests dans le système d'information de dépistage.

Quand bien même cette note interministérielle prévoit des renforts pour venir en appui des personnels de santé scolaire, comment le ministre de l'Éducation nationale a-t-il pu prévoir la mobilisation des médecins de l'éducation nationale alors que la plupart d'entre eux sont déjà totalement débordés par la gestion de la crise sanitaire et n'arrivent plus à répondre aux très nombreuses demandes de tracing pour les élèves et les personnels, tâche déléguée par les ARS ?

Comment imaginer que les médecins de l'éducation nationale qui déjà sacrifient toutes leurs missions habituelles pour cette unique tâche de gestion des cas déclarés de COVID-19 puissent être volontaires pour cette campagne ?

Jean-Michel Blanquer feint aussi d'ignorer que les médecins scolaires sont les médecins des élèves et non des personnels et qu'ils ne sont pas là pour pallier l'indigence du service de médecine du travail de l'Éducation nationale.

Non Monsieur le Ministre, faibles de 850 médecins pour 12,5 millions d'élèves, les médecins scolaires, déjà submergés et épuisés par la gestion de la crise sanitaire en milieu scolaire, ne seront pas volontaires pour cette campagne de dépistage et n'abandonneront pas un peu plus les élèves pour faire les TRA du personnel de l'Éducation nationale !

Monsieur le Ministre, depuis des années, le SNMSU-UNSA Éducation tire la sonnette d'alarme : il faut recruter des médecins de l'éducation nationale et des médecins du travail et pour cela il faut les rémunérer correctement, à hauteur de leur niveau d'expertise et de responsabilité !

Dr Claudine NÉMAUSAT
Secrétaire générale du SNMSU-UNSA Éducation